

Des masques pour tou-te-s !

Présentation détaillée du projet

I. Présentation de l'association	1
Réalisations passées.....	2
II. Description du projet	2
Organisation des distributions	3
Publicité.....	4
III. Financement et budget.....	4
Subvention CVEC	4
Autres ressources.....	4
Dépenses.....	5
Budget prévisionnel provisoire.....	6

I. Présentation de l'association

Solidaires Étudiant-e-s Paris 7 est un syndicat étudiant enregistré en préfecture sous la forme d'une association loi 1901. Elle existe sous la forme d'un groupement de fait depuis de nombreuses années et administrativement depuis 2014 à l'Université Paris Diderot. Son but est de défendre l'ensemble des intérêts matériels et moraux des étudiant-e-s, d'abord de Paris 7 puis aujourd'hui de l'Université de Paris.

Solidaires Étudiant-e-s Paris 5 est un syndicat étudiant enregistré en préfecture sous la forme d'une association loi 1901. Elle existe officiellement depuis 2017 à l'Université Paris Descartes. Son but est de défendre l'ensemble des intérêts matériels et moraux des étudiant-e-s, d'abord de Paris 5 puis aujourd'hui de l'Université de Paris.

A ces fins, ces deux associations mènent une politique d'entraide : d'une part, en accompagnant les étudiant-e-s individuellement ou collectivement (lorsqu'il s'agit de problèmes collectifs) lors de leurs démarches administratives, universitaires ou sociales ; d'autre part elles organisent l'information des étudiant-e-s en matière sociale et politique, particulièrement en ce qui concerne les politiques publiques de l'Université de Paris ou plus généralement le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Enfin, elles se positionnent en alliées des luttes contre les discriminations, notamment sexistes, racistes, validistes, transphobes et homophobes, présentes dans l'enseignement supérieur.

A travers l'adhésion à la fédération Solidaires Etudiant-e-s, elle-même adhérente à l'Union Syndicale Solidaires, ces associations participent également à faire le lien entre les problématiques étudiantes et celles touchant le monde du travail (secteur public comme privé) où nous sommes destiné-e-s à entrer quand nous n'y sommes pas (comme plus de la moitié des

étudiant-e-s) déjà actif-ve-s. Elles poursuivent au sein de l'union un objectif de transformation sociale par l'action directe sur les lieux de travail et d'étude.

Réalisations passées

Sur le plan individuel, ces syndicats ont accompagné ces deux dernières années plus d'une centaine d'étudiants confrontés, entre autres, aux problèmes suivants : bourses et revenu, logement, harcèlement sexiste ou raciste, utilisation du prénom d'usage, tension avec le corps enseignant, problèmes de stage, de notes, de titre de séjour, d'orientation, d'inscription, de sélection, de traduction devant des commissions disciplinaires, de handicap, etc.

Sur le plan collectif, ces syndicats ont organisé des formations sur les droits des étudiant-e-s et des travailleurs/ses, sur la lutte contre le sexisme et le racisme, sur le consentement, les différentes réformes dans l'ESR et/ou des projections. Ils ont également présenté des listes à plusieurs élections dans les conseils centraux, facultaires et d'UFR et, de façon plus générale, participent à l'animation de la vie étudiante et démocratique de l'université.

Au sein de la fédération Solidaires Étudiant-e-s, ces syndicats, et plus particulièrement certains de leurs membres, participent activement notamment à l'organisation du stage de formation annuel, qui réunit plus d'une centaine de personnes pendant une semaine et qui propose formations et débats. A titre indicatif, en 2018, 48 formations et 33 débats (ayant chacun lieu deux à trois fois dans la semaine) qui furent proposés.

II. Description du projet

L'Université de Paris, à l'instar des autres universités, a rendu obligatoire le port du masque dans ses campus, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19. Toutefois, nous savons, et l'actualité sans cesse nous le rappelle, qu'une grande partie des étudiant-e-s dispose de ressources financières extrêmement limitées. La crise liée au coronavirus n'a rien arrangé, puisqu'elle a contraint une partie d'entre nous, même ceux pour qui le travail était déclaré, à ne plus pouvoir disposer des ressources financières que nous apportaient nos emplois.

Qui plus est, les retards actuels de délivrance des bourses imposent d'agir rapidement pour permettre notamment aux plus précaires de pouvoir se masquer convenablement, se protéger eux-mêmes ainsi que leurs proches et les autres étudiant-e-s.

Il est sûr que chacun-e portera un masque pour aller en cours, mais, malheureusement, souvent celui-ci sera usagé – soit parce que nous n'avons pas les moyens d'en acheter en nombre suffisant, soit pour les masques lavables parce que nous n'avons pas les moyens techniques ou financiers, particulièrement lorsque nous habitons seul-e-s, pour les laver tous les jours.

L'Université a pris la décision de fournir 2 masques lavables à tous les étudiant-e-s. C'est une bonne chose mais cela ne résout pas le problème que nous venons de relever. Pour que la protection sanitaire soit optimale et compte-tenu de la précarité alarmante d'une grande partie du monde étudiant, nous estimons qu'il faut en distribuer davantage et bien plus largement. L'idéal serait, pour nous, de permettre à chacun-e de se masquer à l'université pour une semaine : en plus des deux masques lavables, cela représente 8 masques lavables 30 fois ou 8 masques chirurgicaux par semaine. Si nous nous doutons que nous ne pourrions assurer la distribution générale de masques en nombre adéquat à tou-te-s les étudiant-e-s de l'Université de Paris, tout

Des masques pour tou-te-s !

Projet détaillé

effort même partiel permettra de réduire les risques sanitaires pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire.

Organisation des distributions

Nous avons retenu, après débat, la distribution de masques à usage unique, dits « chirurgicaux ». Si nous reconnaissons que ceux-ci ont un impact écologique supérieur aux masques lavables, nous estimons également que la santé de tou-te-s doit constituer l'urgence présente et estimons qu'ils présentent plusieurs avantages. D'une part ils ne nécessitent pas d'être nettoyés – et nous savons que l'accès régulier à une laverie automatique, en particulier chez les étudiant-e-s les plus précaires (en raison de leur situation sociale, d'habitat ou administratif), n'est pas chose aisée. D'autre part, la distribution de masques lavables exigerait que nous tenions des registres des étudiant-e-s bénéficiaires et, au-delà des questions de vie privée, engagerait à une logistique bien plus lourde. Enfin, d'un coût moindre, ils permettent de répartir plus aisément les masques entre tou-te-s les étudiant-e-s et d'assurer une distribution, même partielle, à un maximum d'usager-e-s.

Les distributions se feraient après inscription en ligne et vérification (par le biais d'une confirmation par une adresse email appartenant à l'université) de l'inscription des étudiant-e-s qui en font la demande. Cela permet également d'éviter qu'un-e même étudiant-e reçoivent plusieurs fois un lot lors de la même série de distribution. Le rythme serait hebdomadaire ou bimensuel, en fonction des subventions reçues. La distribution se ferait dans le respect des consignes sanitaires de distanciation, grâce aux consignes et à l'aide de SUD Santé-Social, et serait organisée par les étudiant-e-s eux- et elles-mêmes (les masques FFP2 inscrits au budget leur sont destinés). Les masques seront distribués dans un emballage papier pour chaque personne. Nous sommes en train de prospecter pour les lieux précis, qui seront soit en plein air, soit au sein d'espaces permettant cette distanciation (par ex. restaurants CROUS).

Le nombre de masques donnés par personne et par distribution varieront en fonction : 1) des financements que nous obtiendrons au fur et à mesure de cette campagne ; 2) du nombre d'inscrits-e-s avant la distribution.

Nous envisageons, en fonction des financements, les premières distributions pour début novembre, après sans doute une première distribution test fin octobre. L'appel à volontariat, pour les étudiant-e-s qui voudraient se joindre à la réalisation du projet, sera lancé entre mi-octobre et fin-octobre.

Les campus pour le moment retenus sont :

- Campus des Grands moulins ;
- Campus de Boulogne ;
- Campus de l'Observatoire ;
- Campus des Saints-pères.

Cela ne signifie pas que les étudiant-e-s de l'Université de Paris devront se rendre sur « leur » campus : ils et elles pourront s'inscrire en fonction de ce qui les arrange. Les seuls impératifs sont : ne pas déjà avoir bénéficié d'un lot lors de la série de distribution et être inscrit-e-s à l'Université de Paris.

En fonction des subventions et de la mise en place progressive du projet, nous pourrions étendre le périmètre, ajouter des campus.

Publicité

La communication autour des distributions se fera principalement par voie d'affichage et sur les réseaux sociaux. Des interventions dans les amphithéâtres auront lieu. Il n'y aura pas de tractage – en raison des risques sanitaires lié à la distribution de documents.

III. Financement et budget

Subvention CVEC

Nous nous proposons, avec les étudiant-e-s intéressé-e-s par mettre en œuvre cette mesure de solidarité concrète, de les distribuer à partir de financements divers : cette demande CVEC, des demandes de subventions auprès de diverses institutions publiques et un appel aux dons.

Nous avons conscience du coût que représenterait le financement du masquage complet de tou-te-s les étudiant-e-s (près de deux millions d'euros). Les capacités logistiques (stockage et distribution) de nos associations ne le permettraient d'ailleurs pas. Notre demande de subvention est en conséquence réduite : elle ne permettra pas de distribuer des masques en nombre adéquat à tou-te-s mais elle permettra tout de même, même si imparfaitement, d'améliorer la protection de tous les membres de la communauté universitaire vis-à-vis de l'épidémie.

Nous avons lu que 73 000 € des fonds CVEC avaient déjà été consacrés à l'achat de masques par l'Université. Nous avons conscience de demander un effort supplémentaire, mais il nous semble que la lutte contre l'épidémie justifie de proposer de consacrer une partie importante de CVEC, destinée par la loi notamment à l'accompagnement social et sanitaire des étudiant-e-s, même si nous regrettons que ce puisse être au détriment d'autres activités, peut-être moins prioritaires en ces temps de crise.

Cette première subvention CVEC permettrait de lancer le projet.

Autres ressources

Nous avons prospecté pour d'autres sources de financement, hélas plus tardives, qui permettraient de pérenniser et d'étendre l'opération. Les ressources apportées par ce biais seraient consacrées pour 0,5 % (voir budget prévisionnel provisoire) à l'achat de masques FFP2 (pour la distribution) et 99,5% à l'achat de masques chirurgicaux.

Par ailleurs, nous lancerons un appel aux dons auprès des particuliers, des associations et des entreprises, dont le montant sera réparti de la même façon.

Ces ressources supplémentaires pourraient être complémentaires mais ne seront pas attribuées avant 2021. Au vu de leur temporalité et de leur montant, elles ne sauraient ainsi remplacer la subvention initiale et ne pourront que permettre la pérennité de l'opération.

Des masques pour tou-te-s !

Projet détaillé

Nous demanderons des subventions au niveau parisien :

- au CROUS de Paris, par le biais de l'appel à projet Culture-ActionS, pour lequel nous déposerons un projet catégorisé « action », répondant à la demande de projets de solidarité étudiante ;
- à la Mairie de Paris, dont la campagne pour l'année 2021 se clôture le 30 novembre. Plusieurs thématiques sont proposées pour aiguiller les demandes de subventions, la plus adaptée à notre projet étant celle concernant l'Enseignement Supérieur, la Recherche et la Vie Étudiante ;
- à la Maison des Initiatives Étudiantes, dont les appels à projets pour les initiatives étudiantes n'ont pas encore été lancés, mais nous restons attentif-ve-s aux nouvelles à ce sujet.

D'autres institutions pourraient apporter leur soutien à notre projet, comme par exemple :

- les directions départementales et régionales de la jeunesse et des sports, qui financent non seulement les associations sportives mais également des associations universitaires dont les projets, comme le nôtre, peuvent avoir trait à la santé.
- la mairie de Boulogne-Billancourt, qui héberge un des campus de notre université. Toutefois, les demandes de financement doivent se faire avant le 30 juin de l'année en cours pour l'année suivante.

Dépenses

Nous avons consulté les offres de 10 entreprises, proposant une vente au détail, en semi-gros ou en gros, toutes situées en France :

- Bastide Le Confort Médical ;
- Ylea ;
- LD Médical (groupe Luquet Duranton) ;
- Vegea ;
- Seton (groupe Brady Corp) ;
- EW group ;
- DREXCO Médical ;
- Le Masque Français (groupe Simple And New) ;
- Voussert ;
- AS direct SARL.

Les prix sont relativement volatils, en raison sans doute des fluctuations de stock liées à la gestion progressive de l'épidémie. C'est pour cette raison que nous n'avons pas encore fait réaliser de devis, puisqu'ils ne peuvent demeurer exacts très longtemps au vu des mouvements de prix.

Les masques FFP2 sont destinés aux bénévoles ; les masques chirurgicaux aux bénéficiaires. Le syndicat Solidaires Paris 7 prendra en charge l'achat et la distribution aux bénévoles de gel hydroalcoolique. Le syndicat prendra également en charge l'infrastructure technique et les frais d'hébergement pour le système d'inscription, ainsi que les frais d'impression et de communication.

Des masques pour tou-te-s !
Projet détaillé

	Masque chirurgical	Masque FFP2	Gel (1 L)	
Entreprises fournisseuses	10	5	6	
Prix unitaire minimum	0,11 €	0,99 €	3,39 €	
Prix unitaire maximum	0,50 €	2,53 €	13,19 €	
Prix unitaire moyen	0,31 €	1,67 €	9,29 €	
Prix unitaire médian	0,26 €	1,65 €	9,83 €	
Nombre à commander	228 048	180	20	Total 60 196,60 €
Montant commande (prix médian)	59 703,00 €	297,00 €	196,60 €	
Budget pour masques FFP2		0,50%		

Tableau n°1. Récapitulatif des prix

Budget prévisionnel provisoire

À cette date, nous pouvons proposer provisoirement le budget suivant.

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant prévisionnel	Organisme	Montant
Masques Chirurgicaux	59 703,00 €	Subvention CVEC	50 000,00 €
Masques FFP2	297,00 €	Autres subventions	10 000,00 €
Gel hydroalcoolique	196,60 €	Solidaires Étudiant-e-s Paris 7	296,60 €
Communication & impressions	100,00 €		
Total	60 296,60 €	Total	60 296,60 €

Tableau n°2. Budget prévisionnel provisoire